



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N°2026-dec099

Contrat de mise en propreté des installations d'évacuation des buées grasses de cuisine, dépoussiérage des réseaux VMC et des réseaux dédiés au traitement de l'air - SAPIAN

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-22 ;

VU la délibération n°2026-032 en date du 20 mars 2026, portant procès-verbal d'élection du maire ;

VU la délibération n°2026-035 en date du 20 mars 2026, par laquelle le conseil municipal a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres, pour les marchés passés selon leur montant, leur objet ou les circonstances de leur conclusion sans publicité, ni mise en concurrence préalable, et les marchés passés selon une procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDÉRANT la nécessité à faire appel à un prestataire extérieur pour réaliser la mise en propreté des installations d'évacuation des buées grasses de cuisine, dépoussiérage des réseaux VMC et des réseaux dédiés au traitement de l'air ;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès de 3 entreprises et l'analyse de l'offre reçu par la direction des services techniques et de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'entreprise SAPIAN pour réaliser la mise en propreté des installations d'évacuation des buées grasses de cuisine, dépoussiérage des réseaux VMC et des réseaux dédiés au traitement de l'air sur le territoire d'Ancenis-Saint-Géréon ;

DÉCIDE

Article 1 : D'établir un contrat pour la mise en propreté des installations d'évacuation des buées grasses de cuisine, dépoussiérage des réseaux VMC et des réseaux dédiés au traitement de l'air avec l'entreprise SAPIAN, 13 rue du Tisserand, 44800 Saint-Herblain, N° de SIRET 66200521401783 pour les sites suivants :

- Espace Landrain
- Restaurant scolaire Croq'loisir
- École Camus
- La Farandole
- Complexe du Gotha
- CLSH
- Resto du cœur
- Centre technique de l'Hermitage
- Classe Vincent
- Base nautique kayak
- Chapelle des Ursulines
- Théâtre

- Complexe du Pontreau
- Ex Direction des services techniques et de l'urbanisme
- Ex Direction des services à la population
- Direction des services techniques et de l'urbanisme - PM
- Direction des services à la population
- Mairie
- Les abattoirs
- Pressoir rouge
- Stade de la Davrays
- Capitainerie
- Salle Nelson Paillou
- École primaire Sévigné
- Secours populaire
- Croix rouge
- Logis renaissance
- Halles
- École A. Bernard
- Salle René Bossard
- Centre technique de la Gendronnière
- Salle Arc en ciel
- Stade du Gotha
- Médiathèque
- Relais de poste
- Complexe du Bois Jauni

Article 2 : Le contrat est conclu pour une durée d'un an renouvelable 1 fois par tacite reconduction à compter du 1^{er} septembre.

Article 3 : Le coût annuel et forfaitaire de la prestation est de 11604.13€ HT, TVA en sus au moment de la facturation.

Article 4 : Monsieur le Maire, Madame la Directrice générale des services et le Comptable public assignataire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

Article 5 : la présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

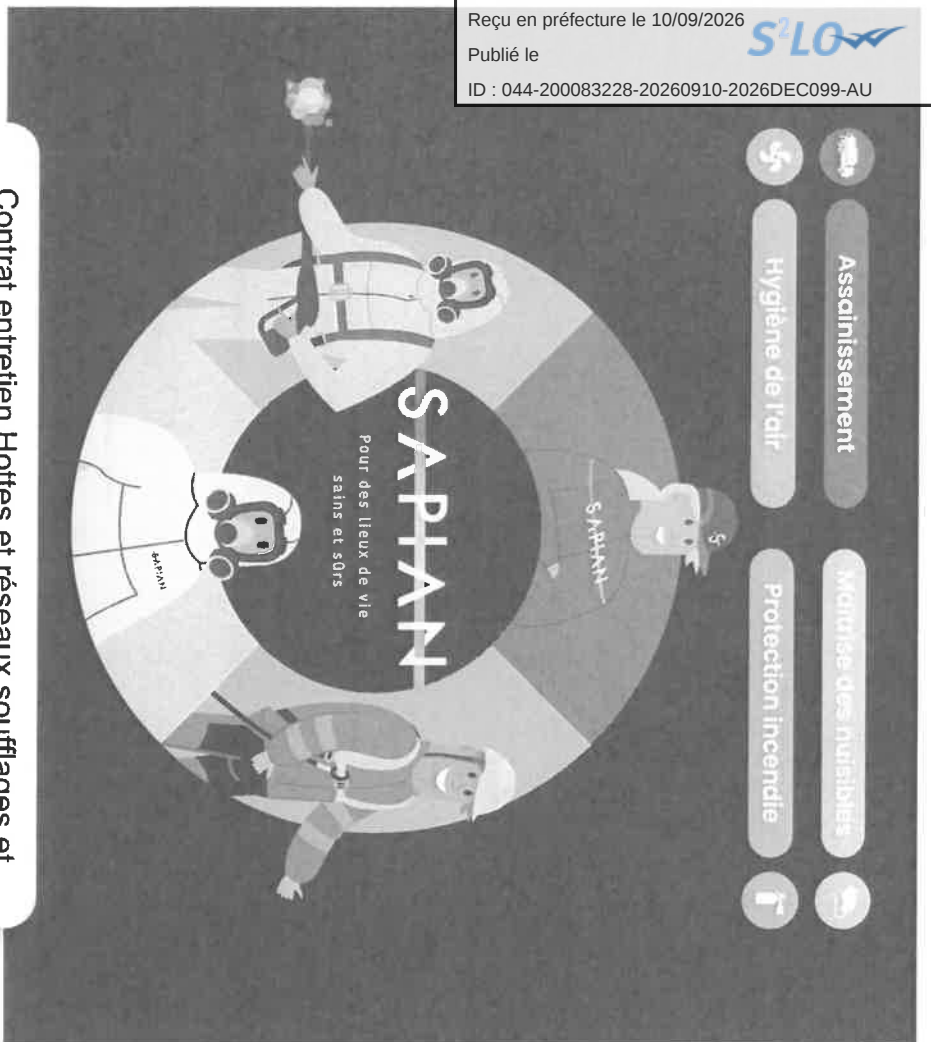
Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 03/09/2026

Le maire,

Rémy ORHON



Acte publié ou notifié le : **03 SEP. 2026**



Agence de Nantes

N° d'offre
C2026/04/000464

Date
01/09/2026 08:00:00

Expire le
01/09/2026

Client
MAIRIE ANCENIS-SAINT-GEREON

Interlocuteur
Carine HERVE

44156

ANCENIS-SAINT-GEREON



5333

SAPIAN
Agence de Nantes
BATIMENT B
13 RUE DU TISSERAND
44800 SAINT-HERBLAIN
France

Ref. Contrat: C2026/04/000464

Conditions contractuelles

Entre les soussignés :

Le Client :

MAIRIE ANCENIS-ST GEREON, MAIRIE ANCENIS-SAINT-GEREON

44156 ANCENIS-SAINT-GEREON

France

+33 2 40 83 99 40 / j.horreau@ancenis-saint-gereon.fr

ET

SAPIAN,

BATIMENT B

13 RUE DU TISSERAND

44800 SAINT-HERBLAIN

France

carine.arclohene@sapian.fr

1. DURÉE DE L'ACCORD

Le présent contrat est établi pour une durée de 1 Année(s) à compter de sa date de prise d'effet, soit du 01/09/2026 au 31/08/2027. Il se renouvellera maximum 1 fois par tacite reconduction, par périodes de 1 Année(s), sauf résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception expédiée au moins trois mois avant la date d'échéance.

Sauf indication contraire, la date d'effet du contrat correspond à la date de signature du présent document.

2. VALIDITÉ DE L'OFFRE

Cette offre est valable 30 jours à compter de sa date d'émission.

3. MONTANT DE L'OFFRE

Montant HT du contrat actuel : 11 604,13 €

Montant de la TVA (10%) : 0,00 €

Montant de la TVA (20%) : 2 320,82 €

Montant total TTC : 13 924,95 €

T: 02 28 01 12 16

✉: nantes@sapian.fr

FR18662005214

Agence représentée par M. BOURGEOIS Cédric

SAPIAN
13, rue du Tisserand
44800 Saint-Herblain
France
SAPIAN
13, rue du Tisserand
44800 Saint-Herblain
France

Agence de Nantes
BATIMENT B
13 RUE DU TISSERAND
44800 SAINT-HERBLAIN
France

Agence de Nantes
BATIMENT B
13 RUE DU TISSERAND
44800 SAINT-HERBLAIN
France

13, rue du Tisserand - 94415
LAURENCE Soudier
Tel : 02 20 01 12 56
Email : laurence@soudier.fr

MAIRIE D'ANCENIS St GEREON

CONTRAT 1 an reconductible 1 fois maximum

MISE EN PROPRETE DES INSTALLATIONS D'EVACUATION DES BUEES GRASSES DE CUISINE

DEPOUSSIÉRAGE DES RESEAUX VMC

DEPOUSSIÉRAGE DES RESEAUX DEDIES AU TRAITEMENT D'AIR (SOUFFLAGE ET REPRISE)

1. DESCRIPTIF DES INSTALLATIONS

Mise en propreté des réseaux d'extractions et des hottes de cuisine

➤ ESPACE LANDRAIN HOTTE

Adresse du site : BOULEVARD DE KIRKHAM - ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- 2 hottes adossées inox
- 2 capteurs inox
- 8 filtres
- 2 obturateurs
- 1 gaine extraction diamètre 400 mm
- 1 gaine extraction diamètre 355 mm
- 1 grille laverie
- 2 tourelles d'extraction toiture

Constats :

- tourelle cuisson inaccessible

➤ CROCQ LOISIRS HOTTE

Adresse du site : BOULEVARD MADAME DE SEVIGNE - ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- 1 hotte plonge adossée inox
- 1 hotte four adossée inox
- 9 filtres inox
- 1 CTA terrasse
- 2 gaines d'extraction
- 2 moteurs d'extraction

➤ ECOLE CAMUS

Adresse du site : BOULEVARD VINCENT - ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- 1 hotte four adossée inox
- 1 capteur inox
- 6 filtres inox
- 1 gaine d'extraction Ø 400 mm sur 8 ML
- Lave batterie :
 - 2 grilles d'extraction
 - 1 gaine d'extraction Ø 315 mm sur 14 ML
- Extracteur en commun :
 - 1 moteur d'extraction en local technique

➤ LA FARANDOLLE

Adresse du site : LA FARANDOLLE - ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- 1 hotte cuisson centrale
- 1 hotte plonge
- 8 filtres à choc
- 2 luminaires
- 1 extracteur en combles
- 1 moteur DDM

➤ COMPLEXE GOTHIA HOTTE

Adresse du site : LE COMPLEXE DU GOTHIA - ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- 1 hotte centrale cuisson
- 4 filtres tiroirs métalliques
- 1 gaine verticale
- 1 extracteur non accessible

Mise en propreté des réseaux de VMC

➤ CROCQ LOISIRS

Adresse du site : BOULEVARD MADAME DE SEVIGNE, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- Sanitaires : 11 bouches VMC
- Local ménage : 1 bouche VMC
- Salle 6-7 ans : 2 bouches VMC
- Bureau : 1 bouche VMC
- Salle des animateurs : 1 bouche VMC
- Extracteurs :
 - ✓ Caisson n°1 : Réf Aldes CVEC1500
 - ✓ Caisson n°2 : Réf Aldes CVEC 750

➤ RESTOS DU COEUR

Adresse du site : RUE DE L'HERMITAGE, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- Cuisine : 1 bouche VMC
- Sanitaires : 3 bouches VMC
- Extracteur : 1 caisson (230V, situé en faux plafond, pas de référence constatée)

📍 **CTM VOIRIE**
Adresse du site : RUE DE L'HERMITAGE, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- Vestiaires femmes : 1 bouche VMC
- Vestiaires hommes : 3 bouches VMC
- Extracteurs :
 - Caisson : Ref Aldes Mini VEC 160 (situé en terrasse, accès par échelle sur le côté du bâtiment)
 - 1 entrée horizontale diam 125 + 1 rojet vertical

📍 **CLASSE VINCENT**
Adresse du site : LOGEMENTS D'URGENCE, 113 RUE DU COLLEGE, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- Logement haut : 2 bouches VMC (accès difficile : prévoir échelle ou grand escabeau, hauteur sous plafond ~3,50 m)
- Logement bas : 2 bouches VMC (accès difficile : prévoir échelle ou grand escabeau, hauteur sous plafond ~3,50 m)
- Extracteurs :
 - Caisson 1 : Logement haut, Ref Sekoia (situé en combles, accès par trappe dans l'entrée), bryanti (roulements à remplacer)
 - Caisson 2 : Logement bas (accès par trappe trop dangereux : droit de retrait, trappe ne donne accès à rien), fonctionnel (flux présent sur les bouches)

📍 **BASE NAUTIQUE KAYAK**
Adresse du site : BOULEVARD DES ALLIES, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- Local rangement : 3 bouches VMC
- Sanitaires femmes : 2 bouches VMC
- Sanitaires hommes : 2 bouches VMC
- Extracteurs :
 - Caisson 1 : Situé en combles (accès par trappe, prévoir échelle), pas de référence, fonctionnel mais léger sifflent à surveiller
 - Caisson 2 : Ref Tuvaco CESA 1-200 (situé en combles, accès par trappes, prévoir échelle), non fonctionnel (coupure sur interrupteur de proximité)

📍 **CHAPELLE DES URSULINES**
Adresse du site : QUARTIER ROHAN, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- RDC : 2 bouches VMC (accès impossible : stockage de matériel devant les portes)
- 1er étage : 2 bouches VMC
- Extracteur : 1 caisson en combles (accès par trappe au dernier étage, réf : Aldes
- Mini VEC 160, très sale + léger bruit de roulement)

📍 **THÉÂTRE PLACE DE ROHAN**
Adresse du site : PLACE DE ROHAN, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- RDC :
 - Salle de répétition : 2 bouches + 2 départs de gaine + 1 moteur d'extraction (EXT 4)
 - Réceptions/Réunions/Sanitaires : 3 bouches + 3 départs de gaine + 1 moteur d'extraction (EXT 6)
 - Sanitaires : 4 grilles d'extraction + 1 moteur d'extraction (EXT 3) + 6 bouches VMC
- 1er étage :
 - Loges/Foyer : 10 bouches + 10 départs de gaine + 1 moteur d'extraction (EXT 4)
 - Loge collective 3 : 5 bouches + 5 départs de gaine + 1 moteur d'extraction (EXT 5)
- 2e étage :
 - Bureaux administration : 3 bouches + 3 départs de gaine + 1 moteur d'extraction (EXT 6)
 - Vestiaires/Sanitaires : 10 bouches + 10 départs de gaine + 1 moteur d'extraction (EXT 8)
 - Régie/Sanitaires : 1 bouche + 1 départ de gaine
 - Extracteurs :
 - Caisson n°1 : Local technique au-dessus de la régie, réf : SB200C → RAS
 - Caisson n°4 : Placard à gauche (bureau médiation culturelle, 2e étage), réf : Helios SDB 250C/230V → Non fonctionnel (pas de tension sur boîtier d'alimentation, volute propre)
 - Caisson n°5 : Faux plafond (logement Ursulines, 1er étage), aucune référence → Vibrant légèrement, préconisation : installer 2 manchettes diam 200 de part et d'autre du caisson
 - Caisson n°6 : Faux plafond (2e étage, face bureau direction), réf : Helios SDB 250C/230V → Non fonctionnel (pas de tension sur boîtier d'alimentation)
 - Caisson n°8 : Toiture terrasse, réf : Helios SB160B → RAS

📍 **COMPLEXE SPORTIF DU PONTREAU**
Adresse du site : 385 BOULEVARD VINCENT, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- Dojo : 8 bouches
 - Vestiaires garçons : 3 bouches
 - Vestiaires filles : 2 bouches
 - Sanitaires : 3 bouches
 - 1 réseau de 250 à 125 mm
 - 7 trappes de visite
- WC RDC gauche : 1 bouche
 - 1 réseau D250
 - 1 trappe de visite
- Bureau Dojo : 1 bouche
 - 1 réseau D250
 - 1 trappe de visite
- Bureau Gym : 1 bouche
 - 1 réseau D250
 - 1 trappe de visite
- WC RDC droite : 2 bouches
 - 1 réseau D125
 - 1 trappe de visite
- Gymnastique : 13 bouches
 - Vestiaires garçons : 3 bouches
 - Vestiaires filles : 3 bouches
 - Sanitaires : 4 bouches
 - 1 réseau de 315 à 125 mm
 - 8 trappes de visite

- **Tennis** : 9 bouches
 - Vestiaires garçons : 3 bouches
 - Vestiaires filles : 3 bouches
 - Sanitaires : 3 bouches
 - 1 réseau de 315 à 125 mm
 - 6 trappes de visite
 - Bouchon colonne verticale dans vestiaire filles
- **Bureau tennis** : 2 bouches
 - 1 réseau D160
 - 1 trappe de visite
- **Bureau gardien** : 2 bouches
- **Salle de réunion** : 4 bouches
 - 1 réseau
- **Hall (au-dessus local entretien)** : **1 bouche inaccessible**
- **WC étage gauche** : 2 bouches
 - 1 réseau D125
 - 1 trappe de visite
- **WC étage droite** : 2 bouches
 - 1 réseau D125
 - 1 trappe de visite
- **Bar étage** : 1 bouche vissée
- **Tribunes judo** : 5 grilles d'extraction sur gaine diam 500
 - Accès dangereux (échelle pour celles dans les gradins, tête de loup pour celle au-dessus de la porte, ~5 m de hauteur)
 - **3e grille à remplacer** (dim extérieur : 86x25,5 cm / intérieur : 80,5x21 cm sur gaine diam 500)
- **Extracteurs** :
 - **Caisson 1** : Commun vestiaires, réf : Tuvaco CDT 315 C4, 380V/750W/2A/3365m³/h/160 Pa/700 tr/min
 - Réf courroie : XPA 1700
 - Accès par le dessus et en démontant les 2 entrées
 - **Préconisation** : Prévoir une manchette plus longue (25 à 30 cm) pour donner davantage d'accès à la volute (celle de droite diam 500)
 - **Caisson 2** : Réf Carrox BSFA 200-S → Caisson récent voire neuf
 - Caisson sous horloge → **Non testable lors de l'intervention**
 - **Caisson 3** : Réseau tribune judo, réf : Tuvaco CDT 400, 380V/6000m³/h/1100W/200 Pa/2,7A/700 tr/min
 - Caisson en mauvais état
 - Remplacement de la courroie XPA 1700 (trop grande) par une SPA 1600 Lw
 - Accès à la volute par le dessus et l'entrée de gauche
 - **Préconisation** : Prévoir une manchette (diam 500) plus longue pour améliorer l'accès au niveau de la gaine
 - **Constat** : Le sous-ensemble se met de travers par rapport à la volute →
 - **Possibilité de problème de roulements sous peu**
 - **Préconisation** : Remplacer complètement le caisson (vu son état)
 - Accès très limité
 - Caisson sous horloge → **Non testable lors de l'intervention**

➡ **EX-DIRECTION SERVICES TECHNIQUES**
Adresse du site : PLACE JEANNE D'ARC, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- Sous-sol archives : 3 bouches VMC
- 1er étage (WC) : 1 bouche VMC
- 1er étage (salle de réunion) : 1 grille avec moto ventilateur intégré
- 2e étage (logement) : 3 bouches VMC

- **Extracteurs** :
 - **Caisson 1 (VMC archives)** :
 - 1 caisson suspendu dans couloir technique derrière les archives, réf : Tuvaco C125.46 → **Fonctionnel**
 - **Constats** :
 - Pas d'interrupteur de proximité → **En prévoir un**
 - **Prévoir 2 trappes de visite** : 1 en D100 + 1 en D125
 - **Extracteur 2 (salle de réunion)** :
 - Grille rectangulaire motorisée, 230V, dim gaine : 25,5x27x20 cm, dim grille : 29x31 cm
 - **Ventilateur HS (en court-circuit) → À remplacer**
 - **Caisson 3 (extracteur sanitaires)** :
 - 1 caisson suspendu dans combles, accès par trappe dans logement au niveau du cellier, réf : Tuvaco C125.46 → **Fonctionnel**
 - **Constats** :
 - Pas d'interrupteur de proximité → **En prévoir un**
 - À l'arrivée, la gaine de rejet était trop longue → **Rétrécissement effectué**
 - **Caisson 4 (VMC logement)** :
 - 1 caisson suspendu dans combles, accès par trappe dans logement au niveau du cellier, réf : S&P Ventura 2 → **Fonctionnel uniquement sur GV** (via interseur au niveau de la cuisine, supposition problème de raccordement électrique car caisson à double vitesse)
 - **Constats** :
 - Pas d'interrupteur de proximité
 - **Non-conformité au niveau du rejet** : Absence de gaine et de sortie toiture → **Le caisson refoule dans les combles**

➡ **EX-DSP**
Adresse du site : PLACE FOCH, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- 1 bouche d'extraction + 1 flexible (sanitaires 1er étage, **manquante**)
- 2ème étage : 1 bouche d'extraction + 1 flexible
- 1 moteur d'extraction sous caisson

➡ **MAIRIE**
Adresse du site : PLACE DU MARÉCHAL FOCH, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Dépoussiérage des réseaux VMC :

- **Reprographie** : 1 bouche d'extraction + 1 flexible (local repro) + 1 bouche d'extraction + 1 flexible (local entretien)
- **Comptabilité** : 1 bouche d'extraction + 1 flexible (bureau comptable) + 1 moteur d'extraction sous caisson (pièce arrière)

↳ **ESPACE LANDRAIN CHARBONNIÈRE**
Adresse du site : BOULEVARD DE KIRKHAM, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- **Hall Charbonnière :**
 - Vestiaires et douches femmes : 7 bouches
 - WC féminin : 2 bouches
 - Vestiaires et douches hommes : 7 bouches
 - WC masculin : 1 bouche
 - 7 grilles de soufflage au-dessus de l'entrée
 - Prévoir 4 trappes de visite sur réseaux diam 250 (2 côté masculin + 2 côté féminin)
- **Extracteurs :** 2 tourelles d'extraction pour les réseaux vestiaires et sanitaires (hommes/femmes, hall entrée côté Charbonnière)
 - Pas d'interrupteur de proximité
 - Pas de plaques signalétiques concernant la tension (230V ou 380V)

↳ **LES ABATTOIRS**

Adresse du site : 72 RUE SAINT-FIACRE, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- **Salle Bryère :**
 - 8 bouches VMC
 - 1 réseau diam 200 à 125
 - 1 moteur en FX plafond (caisson 1, réf : Tuvaco TUV-C125-4, 220V/0,3A/70W/1100 tr min/700m³/h)
 - Accès par trappe de FX plafond → Prévoir grand escalabeau ou échelle
 - Constats :
 - Plaque de FX plafond fêlée
 - 2 bouches détecteuses (1 avec déflecteur tenant avec du scotch, 1 sans déflecteur)
 - Motoventilateur HS (présence de tension sur boîtier de dérivation mais ne fonctionne pas, volute très dure à faire tourner mais non bloquée)
 - 2 entrées diam horizontal diam 200 + 1 rejet vertical diam 250 → Caisson disjointé pour éviter toute surchauffe
 - Pas de trappes de visite → Possibilité d'en créer 2 en diam 200
- **Sanitaires extérieurs (hommes, femmes, PMR) :**
 - 5 bouches VMC
 - 1 réseau diam 160 à 125
 - 1 moteur en combles (caisson 2, réf : Tuvaco C125/47, 220V/105W/1300 tr min/900m³/h)
 - Accès par trappe dans sanitaires mixtes au plafond → Prévoir échelle
 - Constats :
 - Caisson sous horloge (non testé en fonctionnement)
 - Pas de tension sur boîte de dérivation, volute OK (ne force pas et non bloquée)
 - Possibilité de créer une trappe de visite diam 160
- **Salle Lafontaine :**
 - 4 bouches VMC
 - 1 réseau diam 200 à 125
 - 1 moteur en combles (caisson 3, réf : Tuvaco CESA 1-200 EC)
 - Accès par 6e trappe dans salle Bossuet à l'étage → Prévoir grand escalabeau ou échelle
 - Constats : RAS
- **Salle Molère :**
 - 8 bouches VMC
 - 1 réseau diam 200 à 125
 - 2 moteurs en FX plafond (caissons 4 et 6, réf : Tuvaco CESA 1-200 EC)
 - Accès par 1ère et 5e trappe dans salle Bossuet à l'étage → Prévoir grand escalabeau ou échelle
 - Constats :
 - Caisson 4 monté "à l'envers" → Nécessité de déconnecter l'entrée et le rejet pour le retourner et pouvoir le nettoyer
 - Motoventilateur sur caisson 4 à remplacer (bruyant)
 - Caisson 6 : Moteur fonctionnant à l'envers → Recherche de panne et inversion des câbles au niveau du boîtier d'alimentation
- **Salle Bossuet :**
 - 3 bouches VMC
 - 1 réseau diam 200 à 125
 - 1 moteur en FX plafond (caisson 5, réf : Tuvaco CESA 1-200 EC)
 - Accès par 3e trappe dans salle Bossuet à l'étage → Prévoir grand escalabeau ou échelle
 - Constats : Moteur fonctionnant à l'envers → Inversion des câbles au niveau du boîtier d'alimentation
- **Salle Montaigne :**
 - 2 bouches d'extraction au plafond (~3,50 m)
 - 1 réseau diam 200
 - 1 moteur en combles (caisson 7, réf : Tuvaco TUV-C 125-4)
 - Constats :
 - Caisson coupé depuis le disjoncteur de la salle → Test effectué OK
 - Pas de trappes de visite → Possibilité d'en créer 2 en diam 200
- **Salle Petina :**
 - 2 bouches d'extraction au plafond (~3,50 m)
 - 1 réseau diam 200
 - 1 moteur en combles (caisson 8, réf : Easyvec Compact 1000)
 - Caisson récent
 - Constats :
 - Registres et bouches très propres (caisson ne doit pas souvent être en fonctionnement)
 - Caisson coupé depuis le disjoncteur de la salle → Test effectué OK
 - Pas de trappes de visite → Possibilité d'en créer 2 en diam 200
- **Salle Montesquieu :**
 - 12 bouches VMC (4 sans déflecteurs → Prévoir leur remplacement : diam 125, autoréglable 30m³/h)
 - 3 caissons situés en combles salle Audubon à l'étage :
 - Caisson 9 (partie droite) :
 - Accès par 1ère trappe → Accès restreint
 - Réf : Tuvaco C125/46
 - Constats :
 - Caisson très sale
 - Pas d'interrupteur de proximité
 - Présence d'un ancien nid de frelons asiatiques (~60 cm de circonférence)
 - Caisson 10 (partie centrale) :
 - Accès par 3e trappe → Accès restreint
 - Réf : Tuvaco C125/46
 - Constats :
 - Caisson très sale
 - Pas d'interrupteur de proximité
 - Caisson HS → A remplacer
 - Caisson en ligne : 1 entrée diam 200 + 1 rejet diam 160
 - Accès très exigüé (~50x50 cm)

- Caisson 11 (partie gauche) :
 - Accès par de trappe → Accès restreint
 - Réf : Tuvaco C125/46
 - Constats :
- Pas d'interrupteur de proximité
 - Caisson très sale
- Préconisation : Installer des charnières et poignées sur les trappes d'accès (salles Bossuet et Montesquieu) pour faciliter et sécuriser les accès
- Salle Audubon (étage) :
 - 4 bouches VMC
 - Caisson 9 :
 - Accès par 2e trappe
 - Réf : Tuvaco C125/46
 - Constats :
 - Caisson très sale
 - Accès très restreint
 - Pas d'interrupteur de proximité
 - Présence des 3 caissons de VMC de la salle Montesquieu
- Salle Voltaire :
 - 4 bouches VMC (1 sans déflecteur → à remplacer)
 - 1 réseau diam 200
 - Caisson 13 (en FX plafond) :
 - Réf : Tuvaco C125-46
 - Constats :
 - Caisson très sale
 - Pas d'interrupteur de proximité
 - Caisson HS → A remplacer
 - Caisson en ligne : 1 entrée diam 200 + 1 rejet diam 160
 - Accès très exigüe (~50x50 cm)
 - Préconisation : 1 trappe de visite diam 200
 - Loge gardien :
 - 2 bouches VMC
 - 1 réseau diam 125
 - 1 caisson en combles (réf : Tuvaco CESA 1-200, caisson récent)
 - Constats :
 - Pas d'interrupteur de proximité
 - Pas de trappes de visite → En prévoir 1 en diam 125

↙ **PRESSOIR ROUGE**
Adresse du site : 320 RUE DU PRESSOIR ROUGE, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

- Descriptif des installations :
- Local entretien : 1 bouche VMC
 - Vestiaires 1 et 2 : 6 bouches VMC (1 manquante diam 125 autoréglable 30m²/h au niveau des urinoirs)
 - Salle des profs : 1 bouche VMC
 - Arbitres 1 et 2 : 3 bouches VMC
 - Vestiaires 3 et 4 : 5 bouches VMC
 - Vestiaires 5 et 6 : 6 bouches VMC + 1 caisson (extracteur de réseau) dans les douches du vestiaire 6 (réf : Carox BCS125L, non raccordé électriquement)
 - Infirmerie : 1 bouche VMC
 - Espace de convivialité : 2 grilles d'extraction (non démontables) + 1 caisson VMC en FX plafond (caisson 5, réf : S&P CRGB ECOVAIT PM 06HM MONO)
 - WC public : 1 bouche VMC + 1 extracteur de réseau en FX plafond (caisson 6, réf : S&P, modèle NC, diam gaine 125, 230V, rénovation récente, impossible de l'arrêter)

- Extracteurs :
 - Tourelle 1 : Vestiaires 5 et 6, réf : France Air TKCH400B (toiture, accès par échelle) → Pas d'interrupteur de proximité
 - Tourelle 2 : Locaux arbitres, réf : France Air TKCH400B (toiture, accès par échelle) → Pas d'interrupteur de proximité
 - Tourelle 3 : Vestiaires 3 et 4, réf : France Air TKCH400B (toiture, accès par échelle) → Pas d'interrupteur de proximité
 - Tourelle 4 : Vestiaires 1 et 2, réf : S&P TNH8 Ecovatt 225B PR (toiture, accès par échelle) → Pas d'interrupteur de proximité
 - Caisson 7 : Douches/vestiaires 6, réf : Carox BCS125L (non raccordé électriquement)

↙ **STADE DE LA DAVRAYS**
Adresse du site : BOULEVARD DE KIRKHAM, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

- Descriptif des installations :
- Réseau 1 (vestiaires 1, 2, 3) :
 - 17 bouches (13 dans douches + 2 dans WC + 2 dans infirmerie) + 1 réseau diam 125 à 250 sur ~15 m
 - Constat : 1 déflecteur manquant sur 1 bouche dans vestiaire 2 (bouche France Air diam 125 autoréglable 15m²/h)
 - Extracteur : 1 caisson en local technique (accès par bureaux au 1^{er} étage, réf : Tuvaco CESA 3-900, 230V)
 - Constat : Caisson vibrat un peu, sous-ensemble mal fixé, volute très encrassée
 - Préconisations : 2 trappes de visite à créer au RDC (1 en diam 250 sous la descente en face vestiaire 3 + 1 en diam 160 entre vestiaire 1 et 2)
 - Réseau 2 (vestiaires 4, 5, 6) :
 - 19 bouches (17 au RDC : 13 dans douches + 2 dans WC + 2 dans local arbitre ; 2 au 1^{er} étage : 1ingerte et WC)
 - 1 réseau diam 125 à 250 sur ~15 m
 - Constat : 1 bouche en infirmerie démise (remise après nettoyage)
 - Extracteur : 1 caisson en local technique (accès par local stockage au 1^{er} étage, réf : Tuvaco CESA 3-900, 230V)
 - Constat : Volute très encrassée
 - Préconisations : 3 trappes de visite à créer (1 en diam 250 sous la descente en face vestiaire 6 au RDC + 1 en diam 160 en face vestiaire 5 au RDC + 1 en diam 125 sur gainie desservant les WC de l'étage au niveau du caisson)

↙ **CAPITAINE HALTE SAINT-PIERRE**
Adresse du site : BOULEVARD DES ALLIES, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

- Descriptif des installations :
- 6 bouches VMC + 6 départs de gainie
 - 1 moteur d'extraction (local ménage/tableau électrique)
 - **SALLE NELSON PAILLLOU**
Adresse du site : RUE DES JEUX OLYMPIQUES, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

 - Hall accueil/bureaux : 12 bouches VMC
 - Réserve : 2 bouches VMC (1 inaccessible)
 - WC extérieur (côté infirmerie) : 1 bouche VMC
 - Infirmerie : 1 bouche VMC + 1 grille
 - Vestiaires (côté infirmerie) : 3 bouches VMC (1 manquante en D160) + 1 grille
 - Vestiaires (côté stade) : 3 bouches VMC + 2 grilles

- Vestiaires arbitres (côté stade) : 1 bouche VMC + 1 grille
- WC public (côté stade) : 1 bouche VMC
- Extracteurs :
 - VMC1 (CTA) : Réf France Air Power Box 95 T3 BP EL REG H 1500 (en combles, accès par échelle) → Non fonctionnelle (impossible de la passer en manuel)
 - VMC2 (CTA) : Réf France Air Power Box 95 T3 BP EL REG H 1500 (en combles, accès par échelle) → Non fonctionnelle (impossible de la passer en manuel)

ÉCOLE PRIMAIRE SÉVIGNÉ

Adresse du site : BOULEVARD MADAME DE SEVIGNE, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- 16 bouches réparties dans les sanitaires
- Extracteurs :
 - Caisson n°1 : 1er étage, réf : Caladair Minimax 200 → Très sale
 - Caisson n°2 : RDC, réf : Caladair Minimax 200
 - Caisson n°3 : Toilettes sous plafond, réf : Caladair Minimax 125

SECOURS POPULAIRE

Adresse du site : ROUTE DE CHATEAUBRIAND, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- 1 bouche sanitaires + départ de gaines
- 2 bouches + départ de gaines (salle de distribution)
- 2 bouches + départ de gaines (local de stockage)
- 1 bouche + départ de gaines (cuisine/salle principale)
- 1 moteur ventilation (salle de distribution)
- 1 moteur VMC (sanitaire faux plafond)

CROIX ROUGE

Adresse du site : ROUTE DE CHATEAUBRIAND, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- WC accueil : 1 bouche
- Salle de pause : 1 bouche VMC
- WC privé : 1 bouche
- Extracteur : Caisson : Aldes Vektia +450 (situé en faux plafond dans cuisine) → Fonctionnel

LOGIS RENAISSANCE MAISON ROSIERS

Adresse du site : RUE DU PONT, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- Sanitaires extérieurs : 3 bouches VMC
- Extracteur : 1 extracteur de réseau : Situé en combles, accès par WC femmes, réf : France Air Canal Fast diam 125 → HS (présence de tension sur boîtier de connexion mais ne fonctionne pas)

HALLS

Adresse du site : PLACE MARÉCHAL FOCH, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- RDC - Sanitaires publics : 1 bouche VMC
- RDC - Sanitaires privés : 2 bouches VMC
- RDC - Local entretien : 1 bouche VMC
- RDC - Local stockage : 1 bouche VMC
- Extracteur : Caisson VMC sanitaires : S&P CRCB ECOWATT PL 06HM MONO (situé en local technique au 1er étage) → Fonctionnel et neuf (début 2025)

DSP SAINT-PIERRE

Adresse du site : 40 PLACE SAINT-PIERRE, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- RDC (bureaux, accueil, sanitaires, local entretien) : 13 bouches VMC (1 manquante dans le local entretien)
- 1er étage (bureaux, sanitaires, local technique) : 11 bouches VMC
- 2e étage (bureaux, sanitaires, local technique) : 11 bouches VMC
- Extracteur : 1 caisson (réf : Plemmens DD9-9 TAC2 1/2, situé en combles, accès par trappe au 2e étage)

ÉCOLE ALEXANDRE BERNARD PRIMAIRE

Adresse du site : 187 AVENUE DU MORTIER, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- Salle des professeurs :
 - 3 bouches + départs de gaines
 - 1 bouche dans la cuisine + départ de gaine
 - 1 réseau de gaine en faux plafond
 - 1 caisson d'extraction en faux plafond
- Salles de classe (RDC et 1er étage) :
 - 6 grilles d'extraction
 - 6 extracteurs d'air France Air (au-dessus des placards)
- Sanitaires préau RDC :
 - 5 bouches
 - 5 départs de gaine
 - 1 réseau de gaine en faux plafond
 - 1 caisson d'extraction en faux plafond
 - 1 grille de rejet en façade préau
- Détail des salles :
 - Salle des professeurs : 3 bouches + départs de gaines + 1 caisson en faux plafond
 - Salle de classe RDC : 1 grille d'extraction + 1 moteur
 - Salle BCD (informatique, 1er étage) : 1 grille d'extraction + 1 moteur (peu de poussière, prise non connectée au démontage + présence d'antigène au niveau de la volute)
 - Salle 7 (1er étage) : 1 grille d'extraction + 1 moteur
 - Salle 6 (1er étage) : 1 grille d'extraction + 1 moteur
 - Salle 5 (1er étage) : 1 grille d'extraction + 1 moteur
 - Salle 4 (1er étage) : 1 grille d'extraction + 1 moteur
 - Toilettes escaliers (1er étage) : 1 grille d'extraction + 1 moteur sous plafond
- Sanitaires préau RDC :
 - WC hommes : 2 bouches + 1 moteur sous plafond (placard à l'intérieur des WC)
 - WC handicapés : 1 bouche + 1 grille d'extraction au-dessus de la porte (problème pour la retirer : vis cassées à l'intérieur)
 - WC femmes : 2 bouches (pas de réseau de gaine en faux plafond)
- Extracteurs :
 - 9 caissons répartis sur l'école, réf : France Air Silens Air 200

📍 **ÉCOLE ALEXANDRE BERNARD MATERNELLE**

Adresse du site : 187 AVENUE DU MORTIER, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- Sanitaires : 2 bouches VMC
- Local ménage : 1 bouche VMC + 1 caisson
- Sanitaires enfants : 1 bouche VMC
- Extracteur : Caisson n°1 : Salle Horizon/Arc-en-Ciel, 1 caisson en comble, accès par local ménage → Non accessible (ouverture pour entretien très compliquée, il faut rendre l'accès possible avant intervention)

📍 **COMPLEXE DU GOTHA**

Adresse du site : RUE DES MATRES, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- Vestiaires salle de sport (côté bar) : 6 grilles VMC + 2 trappes de visite sur gaine
- Vestiaires salle de sport (côté extérieur) : 12 grilles VMC + 1 trappe de visite
 - Constats :
 - 2 emballages carton/papier retrouvés dans la gaine principale
 - Absence de volets de régulation sur grille vestiaires 2e gauche
 - 1 grille non démontable (vu avec Guillaume)
- Salle polyvalente : 1 grille VMC (au-dessus de la scène, prévoir 2 techniciens car grille à ~4 m de hauteur)
- Hall salle polyvalente : 4 grilles d'extraction (prévoir 2 techniciens car grilles à ~3,50 m de hauteur)
- Sanitaires hall salle polyvalente : 2 grilles d'extraction (prévoir 2 techniciens car grilles à ~3,50 m de hauteur)
- Extracteurs : Caisson salle polyvalente :
 - Accès par local associatif derrière la salle polyvalente
 - Accès via la grille de rejet uniquement à la volute (pas d'accès au caisson complet)
 - Constats :
 - Accès dangereux → Voir avec les services techniques pour installer un plancher technique jusqu'à la grille de rejet
 - Volute extrêmement sale
 - Grille de rejet extrêmement sale et obstruée à certains endroits
 - Entretien non réalisé depuis plusieurs années
 - Caisson vestiaires salle de sport :
 - Situé dans local Archer sur la mezzanine, réf: CIAT GVL90, réf courroie : AVX13x1275La
 - Constats :
 - Courroie craquelée à plusieurs endroits → À remplacer
 - Présence de plusieurs emballages au niveau de la volute (retrés)
 - Nettoyage des pales de la volute OK
 - Vérification de la bonne vacuité de la gaine de rejet via la trappe de visite OK
 - Pas d'interrupteur de proximité → En prévoir 1

📍 **DSTL-PM**

Adresse du site : 11 RUE DE LA CHEVASNERIE, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- 16 bouches VMC réparées sur le site
- Extracteurs : 2 caissons VMC sur ce site

📍 **SALLE RENÉ BOSSARD**

Adresse du site : 76 RUE DES VIGNES, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- 6 bouches VMC réparées dans la salle :
 - 1 dans le hall
 - 1 dans les WC
 - 1 au-dessus de l'armoire électrique
 - 3 dans la salle
- 1 réseau inaccessible (en faux plafond - placo)
- 1 caisson VMC situé en faux plafond, réf: S&P CATB 002
 - Accès très restreint et dangereux
 - Caisson non entretenu depuis des années (état lors de l'ouverture du capot)

📍 **CTM VOIRIE**

Adresse du site : RUE DU BOCCAGE, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- 5 bouches + départs de gaines (sanitaires/vestiaire)
- Caisson 1 : Réf Nather Khloe 3 (situé en local stockage à l'étage) → Fonctionnel
- Extracteur 2 : Bouche motorisée Vortice ME 100/4" 30LL ES HABITAT (située dans le bureau du 1er étage)

📍 **SALLES ANNEXES ARC EN CIEL**

Adresse du site : 3 SALLES (ARC EN CIEL, HORIZON, LEVANT), 187 AVENUE DU MORTIER, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- Salle Horizon :
 - 3 bouches VMC dans WC
 - Constat : 1 déflecteur manquant sur 1 bouche → Prévoir son remplacement (bouche autoréglable diam 125, 30m²/h)
- Local rangement (entre salle Horizon et Arc en Ciel) :
 - 2 bouches VMC
 - Constats :
 - Trappe pour accès caisson
 - Pas de trappes de visite sur le réseau en comble → Possibilité d'en créer 2 (1 en 160 + 1 en 125)
- Salle Arc en Ciel :
 - 3 bouches VMC dans WC
- Bar :
 - 1 bouche VMC
- Salle du Levant :
 - 2 bouches VMC
 - 1 caisson en faux plafond
 - Extracteurs :
 - Caisson n°1 (Salle Horizon / Arc en Ciel) :
 - 1 caisson en comble, accès par trappe dans local rangement entre les 2 salles, réf: Aldes Mini VEC 160
 - Caisson extrêmement sale (non entretenu depuis plusieurs années)
 - Motoventilateur à remplacer (très bruyant au niveau du moteur électrique, vétusté)
 - Prévoir le remplacement du caisson complet
 - 1 entrée horizontale + 1 rejet vertical en D160
 - Attention : Le prochain caisson devra faire au max 45 cm de profondeur et 45 cm de hauteur
 - Pas d'interrupteur de proximité

- Caisson n°2 (Salle du Levant) :
 - 1 caisson en faux plafond, accès par trappe de faux plafond au-dessus de l'armoire noire au fond à droite, réf : Aldes Mini VEC 160
 - Caisson extrêmement sale (non entretenu depuis plusieurs années)
 - Corrosion visible et humide
 - Pas d'interrupteur de proximité
 - Préconisation : À remplacer

📍 STADE DU GOTHIA

Adresse du site : RUE DES MAÎTRES, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- Vestiaire arbitre 1 : 3 bouches VMC → Pas de trappes de visite (possibilité d'en créer 2 sur les 2 gaines diam 125)
- Vestiaire arbitre 2 : 3 bouches VMC → Pas de trappes de visite (possibilité d'en créer 2 sur les 2 gaines diam 125)
- Vestiaire 1 : 3 bouches VMC → 1 bouche vissée
- Vestiaire 2 : 3 bouches VMC → 2 bouches vissées
- Vestiaire 3 : 3 bouches VMC → 2 bouches vissées + 1 bouche collée
- Vestiaire 4 : 3 bouches VMC → 1 bouche vissée + 1 bouche collée
- WC : 3 bouches VMC → 1 bouche vissée
- Bureau : 1 bouche VMC
- Infirmerie : 1 bouche VMC
- Extracteurs : 1 tourelle située en toiture (bac acier) → Pas de référence constatée

✓ Mise en propreté des réseaux dédiés au traitement de l'air (soufflage/extraction)

📍 CROU LOUISIR

Adresse du site : BOULEVARD MADAME DE SEVIGNE, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- salle restauration maternelle : 2 bouches extraction, 4 bouches soufflage
- terrasse : gaines soufflage double peau, gaines reprise, gaine rejet, CTA double flux
- salle restauration élémentaire : 2 bouches extraction, 4 bouches soufflage
- CTA double flux avec filtres et préfiltres

📍 MÉDIATHÈQUE

Adresse du site : BOULEVARD MADAME DE SEVIGNE, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- RDC - Administration : 3 bouches VMC
- RDC - Sanitaires : 5 bouches VMC
 - Constat : 2 bouches WC hommes défectueuses (risque de chute) → À remplacer (autoreglable diam 125, 30m²/h)
- RDC - Salle de conférence : 1 bouche VMC
- RDC - WC salle conférence : 2 bouches VMC
- RDC - Étude : 1 bouche VMC
- RDC - Entrée : 1 grille de soufflage
- RDC - Salle principale : 12 grilles de soufflage
- 1er étage - Salle musique/CD : 2 bouches VMC
- 1er étage - Bureau salle musique/CD : 1 bouche VMC

- 1er étage - Sanitaires : 3 bouches VMC
- 1er étage - Bureau stockage : 1 bouche VMC
- 1er étage - Salle principale : 5 bouches VMC
- Extracteurs :

- Caisson 1 : Réf Aldes CVEC 1500 (situé en toiture terrasse, accès par échelle via la salle du 1er étage)
 - Constats :
 - À l'arrivée, un couvercle de CPT sur réseau caisson 1 mal fermé
 - Prévoir la fourniture :
 - 1 manchette diam 250
 - 1 manchette diam 160
 - 1 gaine flex alu diam 250 sur 1 m
- Caisson 2 : Réf Aldes Easyvec C4 1500 (arrêt IP VAR cfg)
 - Constats :
 - Prévoir la fourniture :
 - 1 manchette diam 250
 - 1 gaine flex alu diam 250 sur 1 m
- CTA : Situé dans local ventilation à l'extérieur, réf : Tuvaco 3.315.T.DF, réf courroies (x2) : XPA1120
 - Courroies en bon état
 - Filtre en place en bon état (dim : 620x850x96 mm)

📍 RELAIS DE POSTE

Adresse du site : RUE DU GÉNÉRAL LECLERC, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- 18 bouches d'extraction
- 18 départs de gaine
- Réseau de gaines en flex au 1^{er} étage
- Réseau inaccessible pour le 1^{er} étage (gaine en plafond staff)
- 2 moteurs dans le mur (inaccessible)
- 2 moteurs d'extraction en comble
- ✓ Salle de piano (2^{ème} étage) soufflage :
 - 3 grilles de soufflage
 - 3 gaines flex calorifugées
 - 1 gaine maitresse rectangulaire sur environ 12 ml

✓ Salle de piano (2^{ème} étage) extraction :

- 3 grilles d'extraction
- 3 piquages flex
- 1 gaine maitresse rectangulaire sur environ 12 ml

✓ En commun salle de piano :

- 1 centrale double flux en combles
- Gaine de reprise en comble
- Gaine de soufflage en combles

COMPLEXE SPORTIF DU BOIS JAUNI

Adresse du site : RUE DES JEUX OLYMPIQUES, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- o Vestiaires A :
 - 14 bouches VMC
 - 8 grilles de soufflage
 - 2 CTA (ventilconvecteur, dont 1 non fonctionnelle)
- o Vestiaires B :
 - 5 bouches VMC (1 manquante diam 125 autoréglable 30m²/h au niveau d'une douche)
 - 4 grilles de soufflage
 - 1 CTA (ventilconvecteur, moteur HS, ventilateur bloqué)
 - Constat : De nombreux cafards sortis des bouches VMC → Prévoir un passage MDN pour traitement
- o Sanitaires entrée :
 - 4 bouches VMC
 - 1 caisson en faux plafond dans WC hommes (accès non possible, supposition réf : Aldes Mini VEC 160)
- o Extracteurs :
 - CTA 1 : Vestiaires B, réf : Wesper, type Wespak 1.30 → Absence du moteurventilateur (ne fonctionne pas), pas d'interrupteur de proximité
 - CTA 2 : Vestiaires A, réf : Wesper, type Wespak 1.30 → Fonctionnement OK, pas d'interrupteur de proximité
 - CTA 3 : Vestiaires A, réf : Wesper, type Wespak 1.30 → Absence du moteurventilateur (ne fonctionne pas), pas d'interrupteur de proximité
 - Caisson 4 : WC hommes hall entrée → Accès non possible, supposition réf : Aldes Mini VEC 160, pas d'interrupteur de proximité
 - Caisson 5 : Caisson au sol mezzanine, réf : ANP 700 (similaire à Aldes VEC 270) → Moteurventilateur forcé, bruit et vibrations après nettoyage, pas d'interrupteur de proximité

ESPACE LANDRAIN

Adresse du site : BOULEVARD DE KIRKHAM, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- o Côte Landrain :
 - Couloir : 4 grilles dans puits de lumière
 - WC femmes : 5 bouches VMC
 - WC hommes : 5 bouches VMC
 - Vestiaire manteaux : 1 bouche VMC
 - Bar : 1 bouche VMC
 - Local rangement : 1 bouche VMC
 - Cuisine : 6 bouches VMC
 - Circulation bar : 11 buses
 - Prévoir 3 trappes de visite :
 - WC hommes : 1 en diam 200 (plaque entre bouche du fond et spot lumineux)
 - WC hommes : 1 en diam 125 (plaque à côté du spot lumineux)
 - Vestiaires femmes cuisine : 1 en diam 125 (plaque entre bouche VMC et spot lumineux)
 - Grande salle :
 - 3 gaines de reprise au niveau des murs périphériques
 - 18 grilles de soufflage au plafond (attention : ~5,50 m au plus haut)
 - Petite salle :
 - 1 gaine de reprise sur mur périphérique
 - 6 grilles de soufflage au plafond (attention : ~3,50 m au plus haut)

ÉCOLE CAMUS

Adresse du site : BOULEVARD VINCENT, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- o À l'étage :
 - Reprise classes : 12 grilles réparties dans les classes, salles d'activités, dortoir et hall
 - Soufflage classes : 12 grilles réparties dans les classes, salles d'activités, dortoir et hall
 - Bouches VMC classes (lavabo) : 6 bouches
 - Bouches VMC toilettes et baie de brassage : 14 bouches
 - WC filles : 5 bouches VMC + 1 de soufflage (carré)
 - WC garçons : 4 bouches VMC + 1 de soufflage (carré)
 - WC profs : 1 bouche VMC
 - 2e WC profs : 1 bouche VMC
 - Baie de brassage : 1 bouche VMC
 - Bouches VMC local ménage : 2 bouches + 2 grilles de reprise
 - Bureau direction, salles des profs, RASED : 3 grilles de reprise + 3 grilles de soufflage
 - Préconisations : 2 trappes de visite diam 200 (salle RASED : 1 sur reprise au niveau du T + 1 sur soufflage)
 - ATSEM :
 - 1 bouche de reprise
 - 1 bouche de soufflage
 - Réseau reprise (galva) commun au bureau ATSEM et sanitaire enfant (accès par bouchon au-dessus de la fenêtre)
 - Réseau soufflage (calorifuge) commun au bureau ATSEM et sanitaire enfant (accès par bouche sur gaine)
 - Préconisation : 1 trappe de visite sur gaine galva de reprise 125 (présence d'un volet de régulation à 30 cm de la bouche)
 - Sanitaire enfant côté préau :
 - 1 grille de reprise
 - 3 grilles de soufflage (accès difficile car contre le mur)
 - Réseau reprise (galva) et soufflage (calorifuge) commun au bureau ATSEM et sanitaire enfant
 - Constat : Classe CM1/CM2 → Volets démis sur la grille
- o Au RDC :
 - Périscolaire :
 - 2 diffuseurs de reprise côté intérieur
 - 2 diffuseurs de soufflage côté extérieur (baie vitrée)
 - 1 réseau de soufflage
 - 1 réseau de reprise

- **Self :**
 - 6 diffuseurs de reprise côté intérieur
 - 6 diffuseurs de soufflage côté extérieur (baie vitrée)
 - 1 réseau de soufflage calorifugé → 2 trappes de visite à créer : 1 en 250 et 1 en 355
 - 1 réseau de reprise calorifugé à droite des grilles → 2 trappes de visite à créer : 1 en 250 et 1 en 355
 - Local entretien : 1 bouche de soufflage + 1 grille de reprise
 - Local jeux extérieurs : 1 bouche VMC
 - Sanitaires : 8 bouches VMC + 2 bouches de soufflage (carré)
 - Vestiaires : 3 bouches VMC + 1 bouche de soufflage (carré)
 - Lingerie self : 1 bouche VMC
 - Stockage balai et raclette cuisine : 1 bouche VMC
 - Bureau chef cuisine : 1 bouche VMC
 - Vestiaires hommes cuisine : 2 bouches VMC + 1 bouche de soufflage (carré)
 - Préconisation : 2 trappes de visite diam 125 pour VMC et soufflage (gaines calorifugées)
- Vestiaires femmes cuisine : 2 bouches VMC + 1 bouche de soufflage (carré)
- Cuisine : 2 diffuseurs soufflage devant la hotte
- **Extracteurs :**
 - Caisson 1 : CTA S&P, réf : CAD HR MINI 500H / CTR 07SH, 230V/170W/3500 TR MIN
 - Extracteur situé au 1er étage en faux plafond dans local de rangement au niveau du coin lecture
 - 2 filtres pour reprise et soufflage, réf : Camfil / CAMPLAN CS MTL M5, dim : 112x500x23 → **État OK**
 - **Constat :**
 - Évacuation condensat avec contre-pente
 - 1 des 2 motoventilateurs défectueux (celui de droite) → Force lors d'un lancement à la main, remplacement difficile (à réaliser par les services techniques de la mairie)
 - Bouton d'alimentation à surveiller
 - Caisson 2 : Caisson de soufflage situé en local technique côté cuisine, réf : France Air Modulys DP1212, 1000W, 2 vitesses
 - Réf courroie : AX46 / 13x1166Li → **OK**
 - Dim filtres : 538x715x98 mm
 - Caisson 3 : CTA Gold 14 RX situé dans local technique côté cuisine
 - Dim filtres : 592x592x635 mm (4 filtres pour la CTA) → **RAS**
 - Caisson 4 : CTA S&P CAD HR MINI 500V CTR07SV situé dans local technique côté cuisine
 - Dim filtres : 175x440x23 mm (1 filtre pour reprise et 1 pour soufflage) → **Filtres OK** → **RAS**
 - Caisson 5 : CTA Gold 25 RX situé dans local technique sous le préau côté périscolaire
 - Dim filtres : 592x592x635 mm (4 filtres) + 290x592x635 mm (2 filtres) → **RAS**
 - Caisson 6 : CTA S&P CAD HR MINI 500V CTR07SV situé dans local technique côté cuisine
 - Dim filtres : 175x440x23 mm (1 filtre pour reprise et 1 pour soufflage) → **Filtres OK** → **RAS**

4. **LOGIS RENAISSANCE**
Adresse du site : RUE DU PONT, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

Descriptif des installations :

- RDC : 3 bouches de reprise + 3 bouches de soufflage
- 1er étage : 3 bouches de reprise + 3 bouches de soufflage
- 2e étage : 3 bouches de reprise + 3 bouches de soufflage
- **Extracteurs :**
 - 1 CTA : Située au 3e étage dans local technique, réf : Komfovent VERSO-R-20-XL-1/1-M5/G4-X-IS4-HW/2R/2,6/2-C5
 - **Réf filtres air neuf (x2) :** AFBPRO FILTERS HSB55S-3 / 490x490 BAG FILTERS (dim : 490x490x360 mm, ISO Coarse 80%) → **À remplacer (encrassés)**
 - **Réf filtres reprise (x2) :** AFBPRO FILTERS HSB35S-3 / 490x490 BAG FILTERS (dim : 490x490x360 mm, ISO Coarse 70%) → **État OK**

4. **LA FARANDOLE**
Adresse du site : 187 AVENUE DU MORTIER, ANCENIS SAINT-GEREON (44156)

- Descriptif des installations :**
- 30 bouches
 - 30 départs de gaine
 - 18 grilles
 - 1 réseau de gaine en faux plafond
 - 2 CTA (1 dans le couloir du RDC + 1 en plafond du self avec trappe)
 - En toiture : 6 grilles + 2 chapeaux de sortie

2. PRESENTATION AGENCE

1 – INTERLOCUTEURS

A - Votre interlocuteur privilégié pour le suivi de votre dossier :



Mme AROLO HERVE Carine
06 77 15 78 42
carine.arolfoherve@sapien.fr

Sa principale mission est la mise en place du marché (présentation des interlocuteurs techniques et des procédures) et le suivi du bon déroulement du matériel dans l'esprit de partenariat qui anime nos relations professionnelles.
Elle présentera, accompagnée du responsable technique, annuellement à vos services les synthèses et analyses de nos interventions et répondra à toutes vos interrogations, demandes ou suggestions dans un but d'amélioration permanente de la qualité de nos prestations. À tout moment, vous pourrez échanger directement avec Madame AROLO HERVE par mail ou par téléphone.

Les informations concernant nos interventions vous seront directement transmises par mail en temps réel sur une simple demande.
Elle aura en charge de vous faire parvenir les éventuels avenants au marché, ainsi que les devis.
Madame AROLO HERVE sera appuyée dans la gestion de votre dossier par notre expert métier en hygiène de l'air, notre responsable technique et son assistante commerciale : Mme ALBIN Anne-Marie Carine AROLO HERVE, a intégré SAPIEN en avril 2013 en tant que chargée de clientèle.
Aussi vous trouverez ci-dessous la présentation des interlocuteurs qui apporteront leurs connaissances techniques et administratives, afin de répondre aux besoins du marché :

B - D'un expert métier spécialisé en hygiène de l'air dédiés à la région

M. Ludovic COLLET
Expert métier régional - Direction des Métiers et Outils
06 07 83 38 62
ludovic.collet@sapien.fr

Monsieur COLLET dispose d'une expérience de plus de 15 ans chez SAPIEN (anciennement Puissance Air).

Monsieur COLLET est en charge :

- ✓ Du respect et des évolutions de la réglementation, des normes, de la sécurité et de l'environnement.
- ✓ Ce service dispense également des formations en internes aux techniciens ainsi qu'aux commerciaux leur permettant d'avoir une meilleure compréhension des différentes installations. Et de connaître les nouvelles techniques et produits.

Tous nos experts métiers sont équipés d'une tablette, permettant ainsi de vous envoyer les rapports de manière dématérialisée et avec des photos à l'appui si nécessaire.

Il est appuyé par notre expert sécurité au sein de ce service par Monsieur Thierry BEULE.

C - Un expert sécurité

M. Thierry BEULE
Responsable sécurité - Direction des Métiers et Outils
06 70 25 65 28
thierry.beule@sapien.fr

Monsieur BEULE assure une formation au Management de la Sécurité (durée 2 jours) à tous les nouveaux arrivants dans les équipes techniques. Les thèmes abordés sont :

- ✓ Organisation de la sécurité chez SAPIEN
- ✓ Politique Sécurité, Analyse Générale des Risques,
- ✓ Analyse des risques, Document Unique, Plan de Prévention (mise en situation),
- ✓ Formations et habilitations Sécurité,
- ✓ Contrôle réglementaire des matériels,
- ✓ Réalisation de la formation accueil sécurité et des contrôles chantiers (jeu de rôle),
- ✓ Analyse des accidents du travail, retour d'expérience

D - Un service technique en charge de la réalisation des prestations.

Votre interlocuteur privilégié pour les prestations de la maîtrise des nuisibles est :

M. Giovanni ROUSSEL : Responsable technique
02 28 01 12 16
giovanni.rousse@sapien.fr

En cas d'absence de Giovanni ROUSSEL, le relai technique se fera au travers de :

M. Cédric BOURGEOIS : Directeur d'agence
02 28 01 12 16
cedric.bourgeois@sapien.fr

Ce service technique joue un rôle essentiel dans le suivi et la qualité des prestations rendues, il se charge :

- ✓ De la mise en place des plannings.
- ✓ De la réalisation des prestations dans le respect de votre cahier des charges et des bons modes opératoires.
- ✓ De la gestion des équipes techniques et de leur matériel de travail.
- ✓ Du suivi et du contrôle qualité des prestations réalisées.
- ✓ De la planification en temps réel afin de vous apporter la souplesse dont vous avez besoin au quotidien.

Il dispose d'une parfaite maîtrise à la fois de nos process interne et des compétences nécessaires à la gestion des différents contrats qui lui sont confiés.

E - Un service clients en charge du suivi administratif et financier.

Notre accueil téléphonique est ouvert de 9H00 à 18H00, au 02 28 01 12 16 du lundi au vendredi, vous pouvez envoyer toutes vos demandes par mail : nantes@sapien.fr
 Votre interlocutrice privilégiée est :

Mme Anne-Marie AUBIN : Assistante administrative
anneamrie.aubin@sapien.fr



Ce service sera en charge :

- ✓ De l'enregistrement et du suivi de votre dossier dans nos systèmes d'informations,
- ✓ De l'envoi des offres commerciales
- ✓ Du suivi et de la mise à jour de votre dossier,
- ✓ De la mesure et du suivi de votre satisfaction,
- ✓ De la facturation, dépôt sous chiffré et des règlements.

Pendant la période de congés c'est Yveline LAFONTAINE qui assure le remplacement de Mme AUBIN.

F - Intervenant potentiels sur votre marché

Dans le cadre de cette consultation, SAPIEN mettra à disposition les moyens humains nécessaires à la bonne exécution du marché :

Agence de Nantes – 13 rue du tissierand – Bâtiment B – 44800 St Herblain

Tel : 02 28 01 12 16 Fax : 02 28 01 12 17

Techniciens susceptibles d'intervenir sur vos sites :

- ✓ 6 techniciens
- ✓ 1 responsable d'exploitation
- ✓ 1 responsable technique
- ✓ 1 expert métier
- ✓ 1 chargée clientèle

NOTA : Tous détiennent les habilitations nécessaires à la mission demandée.

2 MOYENS MATERIELS ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE :



24 Collaborateurs

Dont 16 dédiés à la production
 (Techniciens, applicateurs et hygiénistes,
 ...)

14 Véhicules



A - Moyens matériels & produits prestations d'entretien des réseaux VMC

Aspirateur & pinceau

L'aspirateur sert au dépoussiérage du caisson et des conduits de raccordement des bouches d'extraction.



Les brosses

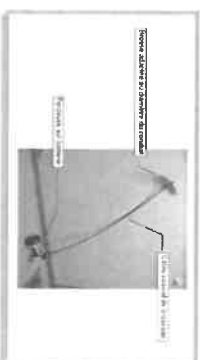
Il existe plusieurs types de brosses :

Ronde, rectangle, souple, rigide,...

Chaque brosse doit être adaptée au travail à faire et au réseau (de 1 à 20m), elles s'adaptent donc aux différents diamètres et longueurs des réseaux.

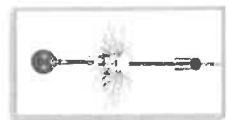


Câbles et/ou cannes de ramonage



• **Corde et boudet :**

Principe : La corde et le boudet permettent de faire descendre par gravité la brosse dans les colonnes d'aération. (Utilisé pour l'entretien des ventilation naturelle statique).



• **Drillet**

Principe : Permet d'effectuer le rotobrossage des surfaces internes des gaines



• **Ballons obturateurs**

Principe : confiés à l'air, les ballons obturateurs épousent l'intérieur de la gaine et garantissent son étanchéité lors de la mise en dépression du réseau.



• **Centrale de dépression**

Principe : La centrale de dépression permet de récupérer les poussières mises en suspension dans la gaine.



• **Multimètre, manomètre, débitmètre, dépressionmètre :**

Principe : servent à mesurer les paramètres aérauliques de l'installation.



• **Cône de mesures**

Principe : sert à mesurer les débits au niveau des bouches d'aération dans les appartements.



• **B - Moyens matériels & produits prestations dégraisseuse de hottes, filtres, réservoirs et extracteurs**

• **Aspirateur**

L'aspirateur sert à aspirer les eaux de lavage et de rinçage lors de l'intervention.



• **Lance Mousse**

Principe : La lance mousse permet de créer une émulsion composée d'eau, de produit dégraisant au dosage de 5 à 10%. Cette émulsion a l'avantage de s'impregner aussi longtemps que nécessaire pour optimiser l'effet du dégraisant sur les surfaces à nettoyer.



• **Nettoyeur haute pression eau chaude**

Principe : Le nettoyeur haute pression eau chaude combine l'action de la température (jusqu'à 80°C) et de la pression (jusqu'à 120 bars) pour diluer les graisses et décoller les résidus sur les surfaces à nettoyer



• **Film polyane**

Principe : Film de protection de 3 m de largeur utilisé pour protéger les équipements des cuisines centrales (fours, plans, friteuses...)



Produit dégraisant Ecolabel

Alcool d'origine végétale.
 Sans phosphate, sans phosphonate, sans EDTA, sans NTA, sans CMR.
 Produit de nettoyage des matériaux ou objets destinés au contact avec les denrées alimentaires conforme à la saisine n°2007-SA-0028 pour un usage en collectivité.
 Rincer après usage.



• **C - Produits utilisés**

SAPIAN s'engage à utiliser des produits conformes aux réglementations bioicides et/ou phytopharmaceutiques et respecte les directives des deux ministères de tutelle. Si certaines matières actives étaient retirées du marché, SAPIAN vous proposerait des produits alternatifs conformes aux réglementations européenne et française, avec les documents nécessaires en termes de traçabilité.

Nos principaux fournisseurs (ALDES-FRANCE AIR-VIM...) forment nos équipes à l'utilisation et au remplacement de leurs différentes gammes de produits.

A votre demande, en cas de nécessité de remplacement de pièce (hors petites fournitures). Nous sommes en mesure d'apposer un diagnostic sous 48 heures à compter de la demande d'intervention.
 Dès réception de la commande nous interviendrons dans un délai de 24h ouvrées.

Magasin de gros matériels et de pièces détachées

Notre stock est géré informatiquement par notre responsable technique. Chaque entrée et sortie du matériel est comptabilisée. Nous tenons un stock tampon du matériel le plus utilisé. Une fois le seuil minimum atteint nous lançons automatiquement une commande auprès de nos fournisseurs.



➔ D – Véhicules SAPLAN

Ils comprennent :

- Cabine isolée du reste du véhicule
 - Une réserve d'eau propre (5/10 l)
 - Un stock de produit absorbant
 - Un conteneur de récupération de déchets
 - Un rouleau de papier absorbant
 - Un espace pour le rangement des tenues et accessoires de travail (gants, masque...)
 - Un extincteur à poudre dans la cabine
 - Une caisse à pharmacie de premiers soins
- Tous nos véhicules disposent de la norme Crit'air 2 ou 3 maximum afin d'intervenir sur tout secteur y compris pendant les pics de pollution



Des campagnes de sensibilisations sont organisées régulièrement afin d'encourager les techniciens à adopter une conduite sécuritaire et moins polluante.

3 – AUTRES ELEMENTS : Audits internes, amovimodestes, etc.

Parce que malgré tous les soins que nous apportons à toutes les étapes de notre relation contractuelle, un incident engendrant votre mécontentement peut toujours arriver, nos deux assistantes sont aussi dédiées au traitement rapide des réclamations :

Anne-Marie AUBIN & Yveline LAFONTAINE
02 28 01 12 16
nantes@saplan.fr

Elles gèrent hebdomadairement les appels entrants, les demandes d'interventions par mails, les réclamations clients.

L'un des objectifs étant d'analyser dans les meilleurs délais les motifs de votre insatisfaction et de vous apporter très rapidement la réponse attendue ou une proposition d'actions visant à solutionner le problème évoqué.

Le traitement de chaque dossier fait l'objet d'un enregistrement au sein de notre système Qualité et nous suivons mensuellement :

- l'évolution du nombre de réclamations enregistrées par rapport aux mois précédents
- la durée moyenne de traitement des dossiers
- l'analyse des causes et la mise en œuvre d'actions correctrices pour les motifs récurrents

Ces indicateurs sont rapprochés des objectifs de progrès que l'agence se fixe annuellement.

En parallèle, le personnel encadrant s'assure de la bonne réalisation des prestations en organisant des suivis de chantiers inopines. Ils vérifient que la prestation soit effectuée conformément aux exigences de votre cahier des charges et des procédés techniques et de sécurité de SAPLAN

Le responsable technique à la charge de suivre et d'effectuer des contrôles qualité sur les prestations effectuées, soit cinq visites techniques seront effectuées sur ce lot par an.

De plus un nouvel outil de gestion des prestations est mis en place : PRAXEDO

Il est déployé à notre agence de Nantes, afin de gérer toutes les demandes d'interventions hors contrat, vous trouverez ci-dessous la présentation de notre logiciel.

Un outil de traçabilité : PRAXEDO

Chacun de nos techniciens est équipé d'un Smartphone et transmet en temps réel en agence l'avancée de ses tournées et les informations recueillies sur site : signature des clients, anomalies constatées, démarrage, début et fin de chantier...

En dématérialisant les supports des interventions nous :

Facilisons le transfert des informations en interne,

- ✓ Evitons les erreurs potentielles lors du report des données vers l'outil informatique,
- ✓ Offrons plus de disponibilité pour vos interlocuteurs en agence

Gagnons en réactivité pour répondre à vos urgences et pour réaliser vos devis correctifs

4 – AUTRES ELEMENTS :

Les informations contractuelles (prestations, fréquences, préférences de passage...) tout comme les spécificités du site (plan de prévention des risques, habilitations, coordonnées de contact, code d'accès...) sont stockées dans nos bases et maintenues à jour tout au long de la vie du contrat.

L'ensemble des interventions traversent un cycle de vie, de sa génération à sa finalisation, en passant par une planification optimisée et une réalisation accompagnée d'un compte rendu digital contenant notamment les préconisations métier issues de l'analyse du site.



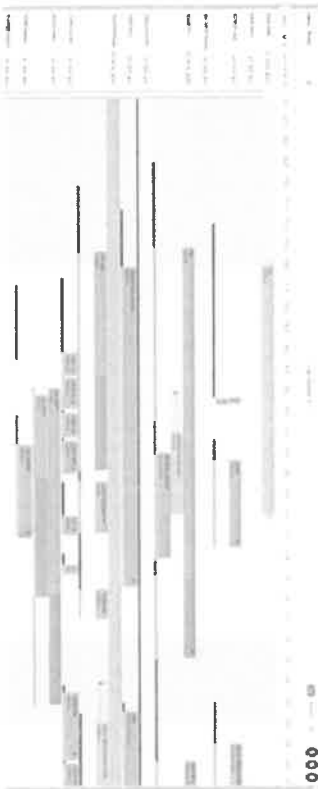
Lors de chaque intervention, la traçabilité des événements notables est garantie, comme par exemple la date d'intervention, le nom de l'intervenant, ou encore la nature de l'intervention. Mais plus encore, des informations relatives au métier en lui-même, indiquant précisément ce qui a été constaté, et ce qui a été réalisé. De plus le parc d'équipement confié à SAPIAN est inventorié afin de permettre une mise à disposition d'une expertise fine, détaillant le niveau de conformité et l'état du parc.

Grâce à la mise en place d'un système d'information automatisé en temps réel, et la mise en place de processus de maîtrise des données, les interventions ont lieu dans les temps impartis.

La fréquence, la durée d'intervention, le temps de trajet, les spécificités du site sont autant de critères pris en considération pour tenir les engagements.

Notre solution de gestion des interventions bénéficie d'un système de planification automatisé qui optimise le planning de nos techniciens au regard des exigences temporelles et qualitatives.

Le suivi en temps réel de l'avancement des interventions permet de réajuster le planning, pour par exemple insérer plus tôt une intervention d'urgence si un technicien a pu se libérer plus tôt.



ENVOI DE COMPTE RENDU D'INTERVENTION PAR EMAIL.
Dès lors que l'intervention est réalisée, et son périmètre validé par nos services, un email est envoyé automatiquement au contact responsable de la supervision de nos prestations.



3. METHODOLOGIE



Entreprise qualifiée QUALIBAT 5311 - 5331.

Agencement numéro F700152 : entreprise exerçant une activité d'application des produits phytopharmaceutiques (Décret n°2011-1325 du 18 Octobre 2011).

L'exécution issue de la méthodologie ci-dessous sera adaptée aux installations définies en annexe.
Etablissement d'un plan de prévention si nécessaire.

1. MODE DE CONTACT AVEC LE CLIENT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS :

➤ A - Organisation dédiée au pilotage du marché

SAPIAN a identifié la communication comme étant le chemin le plus efficace vers un véritable travail d'équipe et une haute performance.

Pour se faire SAPIAN, envisage dès la notification de marché de prendre contact auprès de vos services afin d'organiser une réunion de mise en place du marché. Elle aura pour objectif de :

- ✓ Présenter les différents interlocuteurs,
- ✓ S'accorder sur vos attentes techniques et vos priorités,
- ✓ Convenir d'un planning de vérification,
- ✓ Valider ensemble les avis de passages,

Réunion :

Une réunion de bilan annuel permettant d'échanger sur l'exécution du marché et ses optimisations possibles, partager les points d'alerte sur les difficultés éventuellement rencontrées,

➤ B - Organisation de la mise en place des plannings

Dès le démarrage du marché, les bons d'interventions seront édités et transmis électroniquement au service technique pour planification.

Notre responsable technique (RT) prendra alors contact avec l'interlocuteur de l'établissement par téléphone afin de lui proposer une date d'intervention et horaires, après validation orale entre les deux parties, une confirmation par mail sera envoyée à l'interlocuteur.

- Dispositions prises pour ne pas rompre les prestations pendant les congés

Nous allouons à votre marché deux techniciens attirés. Ce qui nous permet d'assurer à minima la présence de deux techniciens en continu, ainsi que du responsable technique ou du responsable d'exploitation pour toutes demandes d'interventions curatives.

Notre agence étant ouverte en du lundi au vendredi, sauf jour férié, nous permet donc d'assurer les demandes d'interventions en continu.

2. PRESENTATION DE CONTENU DE LA PRESTATION

➤ A - Déroulement de l'intervention :

- ✓ Prise en charge de l'intervention par notre technicien

Suite à la validation de la planification le technicien reçoit les informations relatives à l'intervention sur son Smartphone :

Dès la fin de la prestation en court, il valide l'intervention sur son smartphone.

Un SMS est envoyé automatiquement à l'interlocuteur du site pour confirmation de la prise en charge.

Le technicien appelle l'interlocuteur de site pour confirmer avec lui son heure d'arrivée (selon imprévus, trafic...) ainsi que les détails de l'intervention et des accès.

- ✓ Réalisation de la prestation

Le technicien :

- Se présente auprès du contact qui lui confie les accès (clés, badges, plans des réseaux si possible...)

Les techniciens de SAPIAN se présenteront avant toute intervention, auprès du contact sur site ou à l'accueil de du site. Les techniciens intervenants sur sites seront obligatoirement en possession de leur carte professionnelle et d'un insigne spécifique de SAPIAN.

SAPIAN informera le responsable du site des dysfonctionnements ou dégâts qu'il serait amené à constater lors de l'exécution des prestations.

Les prestations de maintenance préventive et curative sont réalisées pendant les jours et heures d'ouverture des sites concernés, à l'exception d'une intervention spécifique ne pouvant être réalisée qu'en l'absence des salariés.

- Renseigne dans notre logiciel de gestion «PRAXEDO» de son Smartphone :

- ☐ La date et heure du début de l'intervention,
- ☐ La prestation à réaliser,
- ☐ A la possibilité de joindre une photo avant l'intervention.

- Réalise la prestation.

Chaque intervention fait l'objet d'une fiche d'intervention (Rapport d'intervention) sur laquelle le ou les techniciens notent tous les éléments distinctifs de l'intervention : lieu, date, heure, durée, travaux effectués, produits utilisés et quantité, problèmes rencontrés, suites à donner.

A la fin de chaque intervention le technicien se rapproche de votre personnel sur site pour validation de ce bon via son smartphone et ainsi renseigner directement le logiciel de suivi PRAXEDO.

Le chef d'équipe ou le responsable technique, organise de manière aléatoire des tournées de contrôle. Lors de ces vérifications il évalue :

- ☐ La qualité de prestations rendues
- ☐ La mise en place du chantier en termes de sécurité
- ☐ Le port des équipements de sécurité.
- ☐ L'entretien du véhicule.

Ainsi tous les techniciens sont visités dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions au minimum une à deux fois par mois.

B - La prise en compte de la demande et la transmission au technicien spécialisé

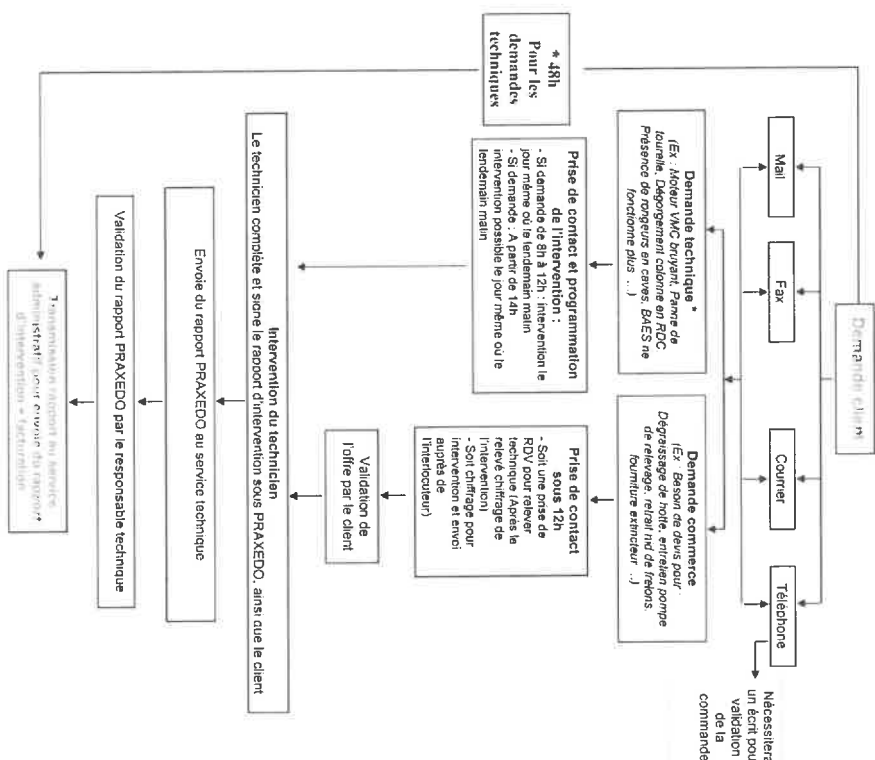
L'assistante administrative va créer l'intervention sur le profil du technicien spécialisé le plus proche, ce dernier prendra ensuite contact avec l'interlocuteur mentionné dans la demande d'intervention. Chaque technicien est équipé d'un smartphone ce qui permet une localisation en temps réel, et un délai d'intervention rapide. Toutes nos interventions sont réalisées par des techniciens SAPLAN spécialisés en hygiène de l'air.

C - Le délai d'intervention

Nous intervenons selon le degré d'urgence au plus tard sous 48 heures (Manque une bouche VMC sur un réseau...), en cas d'urgence bloquant l'activité de l'établissement ou mettant en péril la sécurité des occupants, nous interviendrons sous maximum de 4 heures (Exemple : Panne de tourelles sur porte...).

Si intervention hors du BPI, nous interviendrons dans les mêmes délais une fois le bon de commande reçu, sauf si l'intervention nécessite du matériel en très grande quantité (Ex : une centaine de bouches VMC), dans ce cas le délai peut s'étendre à 1 semaine lié au délai de livraison du fournisseur.

D - Récapitulatif procédure demande d'intervention curative





4. TARIFS 2026

	Site	Tarifs 2026
Mise en service des installations d'évacuation des buses presses de cuisine		
ESPACE LANDRAIN Boulevard de Kiriham		340,00 €
RESTAURANT SCOLAIRE DE CR. OLOISIS Boulevard Madame de Sévigné		410,00 €
ECOLE CAMUS Boulevard Vincent		340,00 €
LA PARABOLITE		340,00 €
LE COMPLETEUR DE GITHA		240,00 €
CONSTRUCTION DE LA CHAUSSEE		
CR. OLOISIS Boulevard Madame de Sévigné		475,00 €
RESTOS DU COEUR Rue de l'Herminette		50,00 €
CTM rue de l'Herminette		50,00 €
CLASSE VINCENT Logements d'urgence 113 Rue du Collège		50,00 €
CHAPELLE DES USULINES Quartier Rehen		50,00 €
COMPLEXE SPORTIF DU PONTREAU 385 Boulevard Vincent		440,00 €
EX-DIRECTOR DES SERVICES TECHNIQUES Place Ieuvre d'Arc		70,00 €
EX-DSP Place Foch		50,00 €
MARIN F1 rue du Maréchal Foch		50,00 €
ESPACE LANDRAIN CLARBOINIERE Boulevard de Kiriham		205,00 €
LES ABATTOIRS 72 Rue Saint Flore		825,00 €
PRESSOIR ROUGE 320 Rue du Pressoir Rouge		275,00 €
STADE DE LA DAVARIS Boulevard de Kiriham		275,00 €
CAPTAINERIE PALETTE SAINT PIERRE Boulevard des allées		50,00 €
SALLE NELSON PAILLOU Rue des Deux Ombellines		275,00 €
ECOLE PRIMAIRE SEVIGNE Boulevard Madame de Sévigné		105,00 €
SECOURS ROUGE Rue de Châteaufort		50,00 €
CROIX ROUGE Rue du Tiroir		50,00 €
LOGIS RENAISSANCE MAISON DES ROSTERS Rue du Pont		50,00 €
HALLES Place Marché au Foch		105,00 €
DSP ST PIERRE 40 Place St Pierre		275,00 €
ECOLE ALEXANDRE BERNARD PRIMAIRE 187 Avenue du Montier		135,00 €
COMPLEXE DU GOUTIA Rue des Matières		50,00 €
DESTIEM 11 Rue de la Chave		205,00 €
SALLE RENIE BOSSARD 76 Rue des Vignes		170,00 €
CTM VOIRIE Rue de l'Herminette		50,00 €
SALLES ANNEXES 13 allées : ARC EN CIEL HORIZON LEVANT 187 Avenue du Montier		65,00 €
STADE DU GOUTIA Rue des Matières		150,00 €
Dépoussiérage des réservoirs dédiés au traitement d'air (soffit, agit et injecteur)		
CR. OLOISIS Boulevard Madame de Sévigné		270,00 €
MEDIANTEURIE Place de la République		340,00 €
BIELAS DE POSTE Rue du Général Leclerc		340,00 €
COMPLEXE SPORTIF DU BOIS JAUN Rue des Deux Ombellines		545,00 €
ESPACE CAMUS Boulevard de Kiriham		990,00 €
ECOLE CAMUS Boulevard Vincent		990,00 €
LOGIS RENAISSANCE Rue du Pont		410,00 €
LA FARABOLITE 187 Avenue du Montier		545,00 €
TOTAL HT		11 500,00 €

CONDITIONS GENERALES DES VENTES SAPAIN 2026

ARTICLE 1 - OBJET
L'Objet est l'achat et la vente de produits agricoles et agro-alimentaires destinés à la consommation humaine, tels que les fruits, légumes, céréales, produits laitiers, viande, poisson, etc. Les produits sont destinés à être consommés tels quels ou après transformation.

ARTICLE 2 - OBJET
Le présent contrat a pour objet la vente de produits agricoles et agro-alimentaires destinés à la consommation humaine, tels que les fruits, légumes, céréales, produits laitiers, viande, poisson, etc. Les produits sont destinés à être consommés tels quels ou après transformation.

ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DU CLIENT ET DU PRESTATAIRE EN MATIERE D'HYGIENE, DE SECURITE ET D'ENVIRONNEMENT
Le client s'engage à respecter les obligations relatives à l'hygiène, à la sécurité et à l'environnement. Le prestataire s'engage à respecter les obligations relatives à l'hygiène, à la sécurité et à l'environnement.

ARTICLE 4 - DROITS ET OBLIGATIONS
Le client a le droit de choisir les produits qu'il souhaite acheter. Le prestataire a l'obligation de fournir les produits choisis par le client. Le client a le droit de retourner les produits défectueux. Le prestataire a l'obligation de remplacer les produits défectueux.

ARTICLE 5 - MODALITES DE Paiement
Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison. Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison.

ARTICLE 6 - FORCE MAJEURE
En cas de force majeure, le présent contrat est suspendu. Le client et le prestataire se réservent le droit de résilier le présent contrat en cas de force majeure.

ARTICLE 7 - JURIDICTION
Le présent contrat est régi par le droit français. Les litiges relatifs au présent contrat sont de la compétence des tribunaux français.

ARTICLE 8 - MODALITES DE Paiement
Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison. Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison.

ARTICLE 9 - MODALITES DE Paiement
Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison. Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison.

ARTICLE 10 - MODALITES DE Paiement
Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison. Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison.

ARTICLE 11 - MODALITES DE Paiement
Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison. Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison.

ARTICLE 12 - MODALITES DE Paiement
Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison. Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison.

ARTICLE 13 - MODALITES DE Paiement
Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison. Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison.

ARTICLE 14 - MODALITES DE Paiement
Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison. Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison.

ARTICLE 15 - MODALITES DE Paiement
Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison. Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison.

ARTICLE 16 - MODALITES DE Paiement
Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison. Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison.

ARTICLE 17 - MODALITES DE Paiement
Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison. Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison.

ARTICLE 18 - MODALITES DE Paiement
Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison. Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison.

ARTICLE 19 - MODALITES DE Paiement
Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison. Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison.

ARTICLE 20 - MODALITES DE Paiement
Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison. Le client paie les produits à la livraison. Le prestataire facture les produits à la livraison.